



REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
DEPARTEMENT  
DU GARD

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE NIMES

-----  
MAIRIE  
SAINT PAULET DE CAISSON

Nombre de membres  
En exercice..... 19  
Nombres de membres  
Présents .....16  
Nombres de procurations  
.....3  
Nombre de suffrages  
exprimés.....19

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

ID : 030-213002900-20240328-2803171-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
SAINT PAULET DE CAISSON  
N° 28-03-17**

L'an deux mille-vingt-quatre et le vingt-huit mars à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué en date du 22 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe SERRE, Maire.

**PRESENTS :** M. SERRE C., Mme GRANIER A., M. CARON P., Mme FERNANDEZ B., M. DARBEILLE M., Mme GARCIA E., Mme FAUVELET C., M. GAS T., M. ROUMEGUE A., Mme LOPEZ C., Mme GRIMA I., Mme AUDIBERT L., Mme COTRONEO D., M. GOURLAY J., M. CELLE J-M., M. FABRE E..

**ABSENTS :** Mme RODRIGO M. (procuration à Mme FAUVELET C.), Mme CANDEL S. (procuration à M. GAS T.), M. BOUCHET C. (procuration à Mme FERNANDEZ B.).

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Corinne LOPEZ

**DENOMINATION RUE « LUCIEN CANUEL » ET IMPASSE « DES PÊCHERS »**

Monsieur le Maire précise qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques.

Monsieur le Maire informe que dans le cadre des travaux d'aménagement du lotissement « Les Jardins de la Prade II » une rue et une impasse seront créées. La rue sera raccordée au chemin de la Fumade. Il est proposé au Conseil Municipal de donner les dénominations suivante « Rue Lucien CANUEL » et impasse « Impasse des pêcheurs ».

Monsieur le Maire précise que Lucien CANUEL (1870-1939) était musicien et félibre Saint-Paulétois. Né dans une famille de commerçants en tissus, après des études sérieuses chez les frères des écoles chrétiennes à Avignon, Lucien Canuel se sent très tôt attiré par le théâtre et la musique. Après la Guerre de 1914-1918, d'où il revient grièvement atteint par les gaz asphyxiants, il ouvre un commerce de tissus à Pont-Saint-Esprit. Son amour pour la musique le conduit à prendre la direction de la société philharmonique « L'Indépendante Saint Paulésienne ». Dans les années 1920 à 1930, en collaboration avec la société de Saint-Just, il dirige très souvent les concerts donnés dans toute la région avec beaucoup de succès, comme en témoignent de nombreux articles de presse élogieux de cette époque. IL anime les fêtes locales, participe avec ses musiciens aux défilés du 14 juillet avec retraite aux flambeaux et aux fêtes de la Sainte-Cécile à Pont-Saint-Esprit.



Ajoutons qu'à ses talents de clarinettiste il joignait des qualités de compositeur de chansons (parole et musique), la plupart en « lenguo nostro » car c'était un fébrile ardent et convaincu. C'est à ce titre qu'en 1912 il fut chargé, avec la maire de Saint-Alexandre, d'offrir un cadeau à Frédéric Mistral à Maillane, à l'occasion de son anniversaire. Il l'accompagna d'un poème de sa composition intitulé « Maistre » qui fut apprécié de Mistral.

Parmi ses descendants, la famille Bonnardel de Valréas conserve précieusement de nombreux textes de poèmes et de chansons écrits par lui.

Citons parmi ses œuvres : *La voto de Pont Saint Esprit* (la fête de Pont-Saint-Esprit), *Nouvé* (Noël) 1922, *Li lapin de Bagnouï fan d'ïou* (Les lapins de Bagnols font des œufs), *La fiero dou San Esprit premier septembre* (la foire de Pont-Saint-Esprit), *La castagnado*, *Moun asé* (mon âne), *La pipo*. Sans oublier *Moun beau San Paulet* sur l'air de « La mazurka souto lé pin », chanson créée et chantée pour le grand concert donné à Saint Paulet dans la remise de monsieur Flandin, le 20 mai 1926. En 1930 ; il prend sa retraite dans notre commune, où il se fixe définitivement dans la maison familiale de sa femme, située au sud de la fontaine Saint-Paul.

Il décède à Saint-Paulet le 03 août 1939. D'abord inhumé au cimetière du village, il fut transféré à Valréas (Vaucluse).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** les dénominations suivante « Rue Lucien CANUEL » et impasse « Impasse des pêcheurs » ;
- **AUTORISE** le Maire à prendre toute décision, à signer tout acte ou document tendant à rendre effective cette décision.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an sus dits

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire par transmission  
en préfecture le 29/03/2024

Le Maire,

  
Christophe SERRE